

Maincy Mag



Mai 2026
Numéro 21



Sommaire

3

Édito du Maire

4

Retour en Images

5-11

La Municipalité

12-14

Urbanisme & travaux

15

Vie scolaire et Jeunesse

16-21

Vie locale

22-30

Vie Associative

23

La Tribune Libre

24

Agenda

Directeur de la publication :
Le Maire, M. Alain PLAISANCE

Charte graphique et mise en page :
Le Maire, M. Alain PLAISANCE

Impression : Aria Repro
Distribution : Équipe municipale

9

**DOSSIER SPÉCIAL
« ÉQUIPE MUNICIPALE »**

Infos pratiques

Mairie de Maincy
3 rue Alfred et Edme Sommier
77950 Maincy

Tél : 01 60 68 17 12

mairie@maincy.fr

Accueil téléphonique

le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Accueil physique

le lundi et mardi
de 08h30 à 12h00
le jeudi et vendredi
de 13h30 à 17h00

Le samedi sur rendez-vous
de 10h00 à 12h00

Fermé le mercredi

**Retrouvez nous sur
les réseaux sociaux :**



maincy.fr



[@Maincy77](https://www.facebook.com/Maincy77)



[@maincy_villagedecaraterre](https://www.instagram.com/maincy_villagedecaraterre)

ÉDITO DU MAIRE

**Chères Maincéennes,
Chers Maincéens,**



Les élections municipales viennent de s'achever et vous avez exprimé, par votre vote, votre vision pour l'avenir de notre commune. Je tiens avant tout à vous remercier sincèrement pour votre mobilisation et la confiance que vous avez accordée à notre équipe. Cette confiance nous honore et nous oblige.

Je souhaite également adresser un remerciement tout particulier à celles et ceux qui se sont engagés à mes côtés tout au long de cette campagne. Leur énergie, leur écoute, leur présence sur le terrain et leur attachement à notre commune ont été essentiels. C'est une équipe soudée, compétente et profondément investie qui continuera à œuvrer, avec moi, au service de l'intérêt général.

Je tiens aussi à saluer l'ensemble des candidats et des équipes qui ont participé à cette élection. Le débat démocratique est une richesse, et la diversité des points de vue contribue à faire avancer notre village.

Ce nouveau mandat s'ouvre dans un contexte exigeant, marqué par des défis économiques, environnementaux et sociaux. Mais il est aussi porteur d'opportunités. Ensemble, nous continuerons à faire de notre village un lieu où l'on aime vivre, travailler et grandir. Notre priorité restera l'amélioration concrète de votre quotidien : renforcer la qualité de votre cadre de vie, garantir la sécurité de tous et accompagner les transitions nécessaires, notamment en matière écologique.

Dans cette volonté de modernisation et de proximité, vous découvrirez également une nouvelle formule de votre magazine municipal. Plus lisible, plus dynamique et plus proche de vos attentes, ce magazine relooké accompagnera ce nouveau mandat et fera désormais l'objet d'une publication trimestrielle. Il valorisera davantage les initiatives locales, les projets en cours et les acteurs de notre territoire.

Je serai le maire de toutes et de tous, attentif aux attentes de chacun, dans un esprit de dialogue, de respect et de proximité. Les mois à venir seront consacrés à la mise en œuvre de nos engagements, avec méthode et transparence.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement, comme vous pouvez compter sur le nôtre.

Alain PLAISANCE,
Maire de Maincy



11 AVRIL 2026

CHASSE AUX OEUFS

La Chasse aux Oeufs, organisée par l'association « Maincy Pour Ses Enfants », a permis à plus 140 enfants de participer à une chasse aux oeufs géante dans le Parc du Château de Vaux-le-Vicomte, accompagnés en musique grâce à la participation de la Batterie Fanfare de Sénart.



11 AVRIL 2026

CONFÉRENCE «LES MAYAS»

La conférence des Mayas, présentée par Madame Nathalie Brown, le samedi 11 avril 2026, a été organisée par l'Amicale Rurale de Maincy. Cette soirée, historique et culturelle, nous a permis de découvrir la civilisation des Mayas.



12 AVRIL 2026

RANDO DES 3 CHÂTEAUX

L'association Randonnée de Maincy nous partage quelques photos de la randonnée des 3 châteaux de cette année, 21 km dans le Parc de Vaux-le-Vicomte, le dimanche 12 avril 2026, avec la présence de 11 000 participants sur les 7 parcours.





L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-2032

Toujours à vos côtés

L'installation du conseil municipal constitue un moment fondamental dans la vie politique d'une commune. Elle intervient à la suite des élections municipales et marque le début effectif du mandat des élus locaux. Cette séance inaugurale, encadrée par des règles précises, permet de structurer le fonctionnement de la municipalité et d'élire son exécutif.

Le nouveau conseil municipal entre en fonction moins d'une semaine après les résultats du premier tour des élections municipales remportées par la liste "Maincy, votre village". La séance publique d'installation du nouveau conseil municipal s'est tenue vendredi 20 mars à la salle Marie-Louise Gibouret.

L'ÉQUIPE



Alain PLAISANCE
Maire

Les adjoints au maire



Stéphane
FONDANESCHES
1^{er} adjoint au Maire
Délégué à la sécurité et
à la vie locale



Josée ARGENTIN
2^{ème} adjoint au Maire
Déléguée à l'enfance
et aux affaires sociales



Eric BODINIER
3^{ème} adjoint au Maire
Délégué aux travaux, à
la communication et à
l'environnement



Ludivine
BOULAY-MOUZON
4^{ème} adjoint au Maire
Déléguée à l'urbanisme,
à la valorisation du
patrimoine et l'attractivité

Les conseillers municipaux



Martine
BOUCHERON
Conseillère
municipale



Jean-charles
DE VOGÜÉ
Conseiller
municipal



Mélanie
TOUCHARD
Conseillère
municipale

MUNICIPALE



Romain
ROBERT
Conseiller
municipal



Emmanuelle
COUPARD
Conseillère
municipale



Sylvain MÔ
Conseiller
municipal



Hélène
TISSEAU
Conseillère
municipale



Steve
SOIGNEUX
Conseiller
municipal



Liliane
HUGUENIN
Conseillère
municipale



Stéphane
MASSÉ
Conseiller
municipal



Laura
CROSNIER
Conseillère
municipale

Les conseillers municipaux de l'opposition Liste «Maincy : au coeur de ses citoyens»



Arnaud
JACQUIN
Conseiller
municipal



Agnès
BOISTEAU
Conseillère
municipale



Romain
REBOLLO
Conseiller
municipal

DES SUPPORTS DE COMMUNICATION MODERNISÉS

Pour mieux vous informer !

Informé, expliquer, partager : telles sont les priorités de la municipalité pour maintenir un lien constant et de qualité avec l'ensemble des habitants. Dans un monde où l'information circule rapidement et sous de multiples formes, notre commune a fait le choix de diversifier et de moderniser ses supports de communication afin de s'adapter aux usages de chacun.

Le **panneau lumineux**, installé au cœur de la commune, permet de diffuser en temps réel les informations essentielles : événements, alertes, rendez-vous importants. Visible de tous, il constitue un outil réactif et accessible.

En complément, l'**application mobile Panneau Pocket** vous permet de recevoir directement sur votre téléphone les actualités et les notifications de la commune.

Simple et gratuite, elle est aujourd'hui un relais incontournable pour rester informé au quotidien.



Les réseaux sociaux occupent également une place centrale dans notre stratégie de communication. La commune est désormais présente sur **Facebook et Instagram**.

Ces plateformes permettent de relayer rapidement les informations, de valoriser les initiatives locales, mais aussi de partager des moments de vie qui font la richesse de notre territoire.



@Maincy77



@maincy_villagedecaratere

L'**affichage sur les panneaux municipaux** reste, quant à lui, un support indispensable pour garantir une information visible par tous, notamment pour les annonces officielles et les événements locaux.


Enfin, votre **magazine municipal**, désormais publié chaque trimestre, s'inscrit comme un temps fort de communication. Plus complet et plus approfondi, il permet de revenir sur les projets, de mettre en lumière les acteurs du territoire et de vous offrir une vision d'ensemble de l'action municipale.

À travers ces différents supports, la municipalité réaffirme sa volonté de vous informer de manière claire, régulière et accessible.



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE MAINCY

Sans publicité ! Gratuite ! Aucune donnée personnelle



- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2** Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3** Ouvrez PanneauPocket puis recherchez Maincy, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le

BONNE UTILISATION ! 

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

© PanneauPocket

LE BUDGET COMMUNAL

Un cap clair au service de notre territoire

Chaque année, le budget communal constitue un moment clé de la vie municipale. Véritable outil de programmation, il traduit concrètement les priorités de l'équipe municipale et les engagements pris auprès des habitants.

Le budget 2026 s'inscrit dans un contexte national et international toujours incertain, marqué par la hausse des coûts de l'énergie, des matières premières et des dépenses de fonctionnement.

Malgré ces contraintes, la municipalité a fait le choix de maintenir un cap clair : **préserver la qualité des services publics tout en préparant l'avenir de notre commune.**

Cette année, plusieurs **axes structurants** guideront notre action : l'entretien et la **modernisation des équipements communaux**, **l'amélioration du cadre de vie**, **le soutien aux associations**, ainsi que l'accompagnement des **transitions écologiques et énergétiques**. Ces investissements sont essentiels pour répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en anticipant ceux de demain.

La municipalité veille également à préserver une fiscalité maîtrisée, afin de ne pas alourdir la charge pesant sur les ménages, tout en garantissant des services de qualité.

Le budget communal, c'est aussi un engagement de transparence. Les grandes orientations et les choix réalisés seront régulièrement présentés et expliqués, afin que chacun puisse comprendre les décisions prises et les projets engagés.

Plus qu'un outil de programmation, le budget est le reflet d'un projet collectif : celui de faire vivre une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.



Notre priorité reste l'équilibre entre rigueur et ambition.

Rigueur, en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et en optimisant chaque euro dépensé.

Ambition, en poursuivant les investissements nécessaires au développement et à l'attractivité de notre territoire.

BUDGET 2026

5,12 millions d'euros au service des MAINCÉENS

Répartition du budget en millions d'euro (M€) et en pourcentage (%) intégrant, pour chaque domaine les coûts de fonctionnements, d'investissements et la masse salariale.

salle de sports

MAIRIE

ADMINISTRATION & FRAIS GÉNÉRAUX
1,327 M€
25,90 %



**INFORMATIQUE , LOGICIELS
 ET RESEAUX**
0,041 M€
0,80 %



**PRÉVENTION
 ET SÉCURITÉ**
0,185 M€
3,60 %

BUDGET 2026

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 5,12 M€



OPÉRATIONS FINANCIÈRES
0,492 M€
9,62 %



ÉDUCATION (VIE SCOLAIRE, ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)
0,131 M€
2,56 %

ENFANCE/JEUNESSE ACCUEIL DE LOISIRS
0,262 M€
5,11 %



VIE ASSOCIATIVE ET PARTICIPATION CITOYENNE
0,085 M€
1,66 %



ENTRETIEN DU CADRE DE VIE (BÂTIMENTS, ESPACES-VERTS, VOIRIE)
2,600 M€
50,75 %



DES TRAVAUX AU SERVICE DU CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE COMMUNAL

Tout au long de l'année, la municipalité poursuit son engagement pour entretenir, moderniser et valoriser les équipements et espaces de notre commune. Plusieurs chantiers importants vont ainsi rythmer ces prochains mois, avec une attention constante portée à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

À travers ces réalisations, la municipalité confirme sa volonté d'investir durablement pour préserver le patrimoine, améliorer les équipements et adapter notre commune aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.



Au mois de juin, des travaux de réfection de la toiture du presbytère seront réalisés. Cette intervention, essentielle pour la préservation de ce bâtiment du patrimoine communal, permet d'en assurer la pérennité tout en garantissant de meilleures conditions d'utilisation.

En juillet, la toiture de l'école de musique fera également l'objet d'une rénovation.

À la rentrée de septembre, des travaux de remise aux normes et de rénovation devraient démarrer au sein de la boulangerie. Cette intervention participe au maintien d'un commerce de proximité essentiel à la vie du village, tout en garantissant des conditions d'accueil et de travail conformes aux exigences actuelles.





UN PROJET D'ENVERGURE

la restauration de la couverture de l'église

La municipalité s'engage dans un projet majeur pour la préservation de notre patrimoine : la restauration de la couverture de l'église. Ce chantier d'envergure, **essentiel à la sauvegarde de cet édifice** emblématique de notre village, sera réalisé en quatre phases afin d'en assurer la bonne conduite, tant sur le plan technique que financier.

Une première étape importante a été franchie avec le dépôt du permis de construire à la fin du mois de janvier. Celui-ci a été accordé le 10 avril 2026, à l'issue de son instruction, menée dans le respect des exigences patrimoniales et architecturales propres à ce type de bâtiment.

Dans la continuité de cette autorisation, la municipalité a engagé les démarches nécessaires à la mobilisation des financements. Les demandes de subventions sont actuellement en cours, notamment auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), de la Région Île-de-France et du Conseil départemental de Seine-et-Marne.

Ces soutiens sont indispensables à la concrétisation de ce projet ambitieux

**« Une première
étape
importante a
été franchie »**

et devraient permettre d'envisager un démarrage des travaux au début de l'année 2027, pour réaliser cette réhabilitation de notre patrimoine.

Parallèlement, plusieurs initiatives ont déjà été lancées pour maximiser les opportunités de financement. Un dossier a été déposé dans le cadre du Loto du patrimoine.

En complément, un dossier de présentation a été transmis à une vingtaine de mécènes religieux susceptibles de soutenir cette opération.

Une souscription publique en partenariat avec la Fondation du patrimoine devrait être signée au cours de l'année.

Au-delà de sa dimension technique, ce projet incarne une volonté forte : **préserver et transmettre aux générations futures un élément central de notre histoire et de notre identité locale.**

La municipalité ne manquera pas de tenir informés les habitants de l'avancement de ce projet structurant dans les mois à venir.



LES TERRASSES DE LA SOURCE

Un chantier en adaptation

Les travaux d'aménagement des Terrasses de la Source, lancés au mois de février, marquent une étape importante dans le développement et la valorisation de ce secteur de la commune. Ce projet vise à améliorer le cadre de vie.

UNE DÉCOUVERTE IMPRÉVUE EN COURS DE CHANTIER

Au cours des travaux, les équipes ont découvert des canalisations non géoréférencées. Cette situation peut arriver lors d'intervention sur des secteurs très anciens, pour lesquels les obligations de référencement de réseaux n'étaient pas aussi avancées. Les équipes veillent à garantir la pérennité de ces ouvrages existants.

DES AJUSTEMENTS NÉCESSAIRES

Face à cette situation, le projet fait actuellement l'objet de modifications techniques. Les études sont en cours pour adapter les aménagements prévus.

Ces ajustements peuvent entraîner un léger décalage dans le calendrier initial, mais sont indispensables pour assurer un résultat durable et conforme aux normes.

UN PROJET AU CŒUR DES AMBITIONS LOCALES

Malgré ces adaptations, les objectifs du projet restent inchangés : offrir un espace agréable, fonctionnel et intégré à son environnement. Les Terrasses de la Source constitueront à terme un lieu de vie attractif, au service de tous.

La fin du mois d'octobre devrait marquer l'achèvement des travaux des terrasses de la Source. Cet espace, réaménagé, offrira un lieu convivial et agréable, propice aux rencontres et à la détente pour l'ensemble des habitants.

DONNONS LA PAROLE AUX ENFANTS

LES ENFANTS DE MAINCY ont un message pour vous !!

Chers habitants de Maincy,
Nous avons la chance de vivre dans un charmant petit village.
Avec notre maîtresse, nous aimons beaucoup nous balader
dans les rues de Maincy!

Mais c'est dommage, nous passons notre temps à regarder nos pieds
plutôt que le paysage... Alors, on vous propose un petit jeu

Cherchez et trouvez les erreurs !



Ceci est une
poubelle



Et ça c'est un
distributeur de sacs



*Chaque petit geste est important,
pour le confort de tous!*

*Un village propre, c'est un village où il est
agréable de vivre.*

*Et nous, on l'aime beaucoup
notre village alors*

ON COMPTE SUR VOUS !!

Les élèves de l'école maternelle de Maincy

CONFÉRENCE PARENTALITÉ Le Harcèlement Scolaire

Dans un petit village, on pourrait croire que le harcèlement n'existe pas. Et pourtant, il est bien réel. Grandir ensemble, apprendre à vivre en collectivité, c'est aussi traverser des situations complexes où chacun cherche sa place avec des outils de communication parfois fragiles. Harceleur ou harcelé, chaque enfant construit ainsi une part de l'adulte qu'il deviendra.

Face à ces réalités, il est essentiel que parents, grands-parents et professionnels puissent mieux comprendre pour agir, accompagner et prévenir.

C'est dans cet esprit que le comité de la parentalité vous invite à une soirée d'échange ouverte à toutes et tous, le 5 juin à 19h30, autour du film « Un monde ». Ce temps de débat se veut accessible, bienveillant et constructif, afin de partager regards, expériences et pistes concrètes.

Pendant la conférence, **les enfants pourront participer à une boom encadrée par les professionnels de l'accueil de loisirs, à la salle Dubois** (activité réservée aux enfants des participants).

Deux événements gratuits, pensés pour permettre au plus grand nombre de s'informer, d'échanger et de s'impliquer.

Parce que la lutte contre le harcèlement nous concerne tous, votre présence compte.

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Alors que la mission ARTEMIS permettait à 4 astronautes de se rapprocher de la Lune, les élèves de CM2 de l'École partaient suivre un entraînement à l'Euro Space Center, en Belgique du 30 mars au 3 avril. Les aspirants-astronautes allaient participer à un stage dédié au domaine du spatial, pour une mission unique à la découverte de l'Univers.

«3,2,1 décollage ! Nous nous sommes tous réveillés un peu stressés. La maîtresse nous a donné rendez-vous à l'école. C'est parti pour le décollage. Après 4 heures de car, nous y sommes enfin : l'EURO SPACE CENTER !

Dès notre arrivée, direction, notre premier briefing : présentation de notre mission, l'assemblage d'un satellite... La classe est divisée en deux groupes : bleu et blanc. Les activités sont incroyables et elles nous aident à comprendre ce que les astronautes ressentent au cours de leur entraînement et leur séjour dans l'espace.

Chaque jour, nous enchaînons les ateliers. Voilà quelques exemples de notre entraînement

- le Free Fall Slide : une rampe presque à la verticale, le long de laquelle nous nous hissons, tractés par une barre, pour atteindre le haut de la rampe (7 mètres), puis il faut se lâcher afin de ressentir la chute libre. Impressionnant !

- la Chaise Rotative : chaise qui tourne sur elle-même et qui nous fait ressentir le mal de l'espace. Je comprends que l'on a « de l'eau et des billes dans nos oreilles » ; quand la chaise s'est arrêtée, j'avais les yeux qui bougeaient dans tous les sens.

- le Rotor : c'est un grand cylindre, qui tourne très vite ; on est littéralement « collé » contre la paroi, du fait de la force centrifuge. On a tourné avec une force de 3G. Les astronautes ressentent cela au décollage et à l'atterrissage.

Notre stage s'est poursuivi avec le Multi Axe, le Moonwalk et Marswalk (permettant de ressentir la marche sur la Lune ou Mars), l'assemblage d'un satellite, la réparation d'un satellite suspendu sur un siège, avec un contre poids (à 7 mètres de hauteur,) , le planétarium, Mars Village ...

Le stage s'est terminé par notre mission et le lancement de notre fusée (équipée d'un petit moteur à poudre). Toutes ont décollé !! une réussite. Il était temps de rentrer chez nous, diplômés ; la tête dans les étoiles mais les pieds sur Terre !

Une question se bousculait dans nos esprits :
« Allions-nous faire partie des candidates pour un futur voyage lunaire ? »

Raconté par Léonie et Lila, deux Euronautes



CARNAVAL DES ÉCOLES

Le vendredi 17 avril 2026, les écoles de Maincy ont vécu un moment haut en couleur à l'occasion du carnaval réunissant les élèves de maternelle et de primaire. Dès le matin, les enfants sont arrivés déguisés en super-héros, princesses, animaux, personnages fantastiques... Les plus petits comme les plus grands ont défilé au rythme de la musique, dans les rues de Maincy.

Rires, chants, danses et bonne humeur étaient au rendez-vous. Les enseignants ont également joué le jeu en se déguisant, pour le plus grand plaisir des élèves.

Les élèves de maternelle ont clôturé ce défilé par un bal de danses traditionnelles dans la salle Robert Dubois. Les élèves de CP/CE1 étaient conviés ainsi que les parents accompagnateurs de l'école maternelle.

Ce carnaval a été une belle réussite, favorisant la joie, la créativité et le vivre-ensemble. Une journée dont les enfants garderont sans aucun doute de merveilleux souvenirs.



UN GRAND MERCI À ZAKIA QUENTIN



Après tant d'années passées à accompagner, encourager et faire grandir les enfants de Maincy, le temps d'ouvrir un nouveau chapitre est arrivé pour Madame Zakia QUENTIN, Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) à l'école de Maincy depuis septembre 2020. Son engagement, sa patience et sa bienveillance ont marqué de nombreuses élèves durant ces années, et son passage dans cette école laissera une empreinte précieuse.

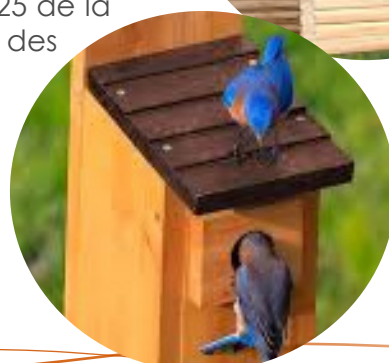
La municipalité tient à remercier Madame Zakia QUENTIN pour toute ses années et lui souhaite une retraite remplie de moments de joie, de repos bien mérité et de nouvelles aventures à savourer pleinement.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS Action Sauvegarde de la Biodiversité

Le 25 février, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants se sont rendus à la ferme des Copains de l'Almont afin de sélectionner des équipements en faveur de la biodiversité : mangeoires, cabanes à hérissons et hôtel à insectes.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Budget participatif 2025 de la Région Île-de-France et témoigne de l'engagement concret des jeunes Maincéens pour la protection de l'environnement.

À travers ce projet, ils contribuent activement à l'amélioration du cadre de vie et à la préservation de la faune locale, tout en s'impliquant dans la vie citoyenne de leur commune.



DÉPÔTS SAUVAGES

Chiffres en hausse !

Notre village est de plus en plus touché par les dépôts sauvages. Ces déchets abandonnés dans la nature ou sur la voie publique dégradent le cadre de vie et portent atteinte à l'environnement.



Au-delà de l'aspect visuel, qui nuit à l'image du village et au quotidien de chacun, ces dépôts entraînent des coûts importants pour la commune, qui doit organiser leur nettoyage.

Le saviez vous ?

Chaque année, les agents des services techniques consacrent l'équivalent de deux mois de travail uniquement au ramassage des dépôts sauvages.

Un temps précieux qui pourrait être dédié à d'autres missions utiles pour la commune... à condition que chacun adopte les bons gestes.

Même si ces incivilités proviennent souvent de personnes extérieures à la commune, la municipalité rappelle que la vigilance et l'implication de tous restent essentielles pour préserver la propreté du village. Des sanctions sont également prévues pour les auteurs de ces actes.

Le respect de l'espace public commence par des gestes simples du quotidien. Un papier jeté au sol peut sembler anodin, mais accumulé à d'autres déchets, il dégrade rapidement l'environnement.

À l'inverse, utiliser les poubelles mises à disposition permet de préserver un cadre de vie agréable pour tous.

La municipalité rappelle que chacun est responsable de ses déchets. Adopter les bons réflexes, c'est respecter les autres habitants et l'environnement.

Un village propre commence par des gestes simples.

TRANSPORTS À LA DEMANDE

Votre avis nous intéresse !

Dans le cadre des demandes exprimées par plusieurs habitants de Maincy, nous envisageons la mise en place d'un service de transport à la demande le samedi, afin de faciliter l'accès au marché de Melun (rue Gaillardon) de 10 à 12 heures.

Afin d'évaluer au mieux l'intérêt pour ce service et d'adapter l'offre aux besoins réels, nous vous invitons à répondre à ce court sondage.

Votre participation est essentielle : elle permettra de construire une solution utile, pratique et adaptée à tous.

Nous vous rappelons que l'utilisation de ce service nécessitera l'achat d'un titre de transport.

Vous pouvez appeler la Mairie au 01 60 68 17 12 ou bien répondre par le biais de ce QR code.



APPRENDRE ET CONNAÎTRE POUR AIMER

Les «mauvaises herbes»

POURQUOI ?

Chaque printemps, les accotements, trottoirs et fossés de notre village se couvrent de plantes que l'on s'empresse souvent d'arracher ou de détruire au désherbant.

Pourtant, ces adventices (c'est leur vrai nom) ne sont pas des ennemies.

Elles ont des rôles écologiques, médicinaux et même alimentaires que la plupart d'entre nous ignorent.

ALORS, FAUT-IL TOUT FAUCHER ?

La commune s'engage dans une gestion raisonnée de ses accotements. La fauche tardive (après juillet) permet aux plantes de fleurir et de fructifier avant d'être coupées, offrant ainsi refuge et nourriture à toute une faune.

Vous pouvez vous aussi agir simplement :

Laisser quelques plantes monter en graine avant de les couper.

Éviter les herbicides qui contaminent les sols et les nappes phréatiques.

LE PISSENLIT (*Taraxacum officinale*)

◆ **Écologie** : l'une des premières fleurs disponibles pour les abeilles au sortir de l'hiver.

◆ **Alimentation** : ses feuilles se mangent en salade, ses fleurs se transforment en sirop (le fameux cramailotte), ses racines torréfiées remplacent le café.

◆ **Médecine populaire** : diurétique naturel, soutien du foie et de la digestion.

LE PLANTAIN (*Plantago major / lanceolata*)

Ce petit rosace discret colle aux semelles et colonise ainsi nos chemins et trottoirs.

◆ **Résistance incroyable** : il supporte le piétinement, la sécheresse, les sols pauvres et compactés.

◆ **Écologie** : ses épis nourrissent les chardonnerets et les moineaux en automne.

◆ **Usage** : ses feuilles écrasées apaisent les piqûres d'insectes et les petites écorchures — un remède de grand-mère redoutablement efficace.

LA GRANDE ORTIE (*Urtica dioica*)

◆ **Indicatrice** : sa présence révèle un sol riche en azote

◆ **Alimentation** : en soupe, en quiche, en thé... les jeunes pousses au printemps sont délicieuses et très riches en fer.

◆ **Jardin** : le purin d'ortie est un fertilisant et répulsif naturel redoutable, sans aucun produit chimique.

◆ **Biodiversité** : elle est la plante-hôte indispensable de nombreux papillons (Paon du jour, Vulcain, Robert-le-diable).

LE COQUELICOT (*Papaver rhoeas*)

◆ **Pollinisateurs** : ses fleurs attirent abeilles solitaires et bourdons.

◆ **Écologie** : ses graines restent viables dans le sol pendant des décennies. Là où la terre est remuée, il revient.

◆ **Usage traditionnel** : ses pétales séchés calment la toux et favorisent le sommeil chez les enfants.



Le Pissenlit



Le Plantain



La Grande Ortie



Le Coquelicot

Chiens de 1ère et 2ème Catégorie

La détention de certains chiens est strictement encadrée par la loi en France. Cette réglementation vise avant tout à garantir la sécurité de tous, en responsabilisant les propriétaires et en prévenant les risques d'accident.

UNE CLASSIFICATION PRÉCISE

La législation distingue **deux catégories de chiens susceptibles de présenter un danger** :

- **Les chiens de catégorie 1**, dits « chiens d'attaque », qui ne sont pas inscrits à un livre généalogique reconnu (type pitbull, boerbull, etc.).
- **Les chiens de catégorie 2**, dits « chiens de garde et de défense », inscrits à un livre généalogique (comme les rottweilers ou certains types de staffordshire terrier).

Ces animaux sont soumis à des règles spécifiques en matière de détention, de circulation et de déclaration.

UNE OBLIGATION DE DÉCLARATION EN MAIRIE

Tout propriétaire ou détenteur d'un chien relevant de ces catégories a l'obligation de le déclarer en mairie. Cette démarche permet aux autorités locales de recenser les animaux concernés et de vérifier que toutes les conditions de détention sont respectées.

Le dossier de demande de délivrance d'un permis de détention d'un chien catégorisé est disponible en mairie.



DES RÈGLES STRICTES AU QUOTIDIEN

La loi impose également des mesures de sécurité :

- le port de la muselière et la tenue en laisse dans les espaces publics,
- l'interdiction d'accès à certains lieux (transports en commun, établissements publics pour les chiens de catégorie 1),
- l'interdiction de détention pour certaines personnes (mineurs, personnes sous tutelle ou ayant un casier judiciaire incompatible).

DES SANCTIONS EN CAS

DE NON-RESPECT

Le non-respect de ces obligations peut entraîner des sanctions importantes : amendes, confiscation de l'animal, voire poursuites pénales en cas d'incident. Ces mesures ne sont pas seulement dissuasives, elles rappellent l'importance de la responsabilité du propriétaire.

PRÉVENIR PLUTÔT QUE SUBIR

Au-delà de l'aspect réglementaire, la déclaration et le suivi des chiens dangereux participent à une démarche de prévention. Une bonne socialisation, une éducation adaptée et le respect des règles permettent de limiter les risques et de favoriser une cohabitation sereine entre les habitants et les animaux.

La municipalité reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions.

Posséder un chien implique des droits, mais aussi des devoirs pour la sécurité et le bien-être de tous.

STATIONNEMENT

Privilégions l'accès aux trottoirs pour tous

Afin de garantir la sécurité et le confort de déplacement de chacun, notamment des piétons, des personnes à mobilité réduite et des familles avec poussettes, nous rappelons l'importance de maintenir les trottoirs libres de tout stationnement.

Nous invitons les habitants disposant d'un garage ou d'un espace de stationnement privé à y garer leur véhicule autant que possible. Cela permet de libérer les places en surface et d'éviter l'encombrement des trottoirs, souvent contraints lorsque des véhicules y sont stationnés.

Nous rappelons également qu'il est strictement interdit de stationner devant les entrées de garage. Ces accès doivent rester dégagés en permanence afin de permettre aux riverains de rentrer et sortir de leur domicile sans difficulté.

Respecter ces bonnes pratiques, c'est contribuer à une circulation plus fluide, plus sûre et plus agréable pour tous.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération.

NOTRE COMMUNE LABELLISÉE « VILLAGE D'AVENIR »

Une reconnaissance et un nouvel élan

En décembre dernier, notre commune a eu l'honneur d'être labellisée « Village d'avenir » par l'État. Cette reconnaissance vient saluer le travail engagé depuis plusieurs années par la municipalité, pour faire vivre et évoluer notre territoire.

Cette labellisation constitue avant tout une opportunité. Elle va nous permettre d'accélérer certains projets essentiels pour l'avenir : aménagement du cœur de village, développement des mobilités, transition écologique, maintien et renforcement des services de proximité. Autant d'actions qui répondent directement aux besoins exprimés par les habitants.

Dans les mois à venir, nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec les services de l'État afin de donner vie à ces projets.

Plus que jamais, cette labellisation nous encourage à aller de l'avant, avec détermination et confiance.



Le saviez-vous ?

Le dispositif « Village d'avenir » vise à accompagner les communes rurales dans leurs projets de développement, en leur apportant un soutien renforcé en ingénierie et en facilitant l'accès aux financements publics. Il s'agit d'un levier important pour concrétiser des initiatives structurantes, améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité de notre commune.

LE FRELON ASIATIQUE

Des actions mises en place

Le frelon asiatique, espèce invasive apparue en France il y a plusieurs années, représente une menace importante pour les abeilles et, plus largement, pour l'équilibre des écosystèmes locaux. Sa présence peut également susciter des inquiétudes légitimes chez les habitants, notamment à proximité des habitations, des écoles ou des espaces publics.

Afin de limiter sa prolifération, **la commune a déployé un dispositif de piégeage préventif.** Les quinze pièges ont été positionnés dans des zones identifiées comme sensibles ou propices à la présence de ces insectes : abords des espaces verts, jardins partagés, zones boisées et secteurs proches de points d'eau. Ce maillage permet une couverture homogène du territoire communal et une intervention plus efficace.

Ces pièges, conçus pour être sélectifs, visent à capturer prioritairement les frelons asiatiques tout en limitant l'impact sur les autres insectes.

La municipalité rappelle que la lutte contre le frelon asiatique est l'affaire de tous. Les habitants sont invités à signaler toute observation de nids ou de spécimens suspects auprès de la mairie, et à éviter toute intervention directe, qui pourrait s'avérer dangereuse.

Par cette action concrète, la commune affirme sa volonté de préserver la biodiversité locale, de soutenir les pollinisateurs essentiels à notre environnement et de garantir un cadre de vie sûr pour tous.

Ensemble, restons vigilants et mobilisés.

Un Air de Fête

Pour célébrer la fin de l'année scolaire

À l'approche de l'été, la commune s'anime avec les fêtes de fin d'année scolaire, des moments conviviaux qui rassemblent habitants et familles.

La brocante lance les festivités, suivie des kermesses des écoles, riches en jeux, animations et gourmandises, puis des spectacles de fin d'année où les élèves présentent avec enthousiasme le fruit de leur travail.

Ces temps forts témoignent du **dynamisme local et de l'engagement des équipes éducatives**, des associations et des bénévoles, que nous remercions chaleureusement.

Nous vous invitons à venir nombreux partager ces moments festifs et à soutenir nos jeunes talents.

Les dates et informations pratiques sont à retrouver en dernière page de couverture du magazine municipal



Cérémonie du 8 MAI

Célébrons ensemble la mémoire et la liberté



Chaque année, le 8 mai marque un moment fort de notre calendrier communal : **la commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale et la célébration de la paix retrouvée.** C'est l'occasion de rendre hommage à ceux qui ont combattu pour la liberté et de transmettre ce souvenir aux nouvelles générations.

La présence de chacun est essentielle pour **honorer la mémoire de ces hommes et femmes qui ont contribué à préserver nos valeurs et notre liberté.** Les écoles y prendront également part, témoignant de l'engagement collectif de notre commune pour le devoir de mémoire.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment de recueillement et de fraternité, et rappeler ensemble l'importance de la paix et de la solidarité.

PROGRAMME

La municipalité invite tous les habitants à participer à cette cérémonie, qui se déroulera suivant le programme ci-dessous :

11 H 00

- Rassemblement devant le Monument aux Morts

11 H 05

- Dépôt des gerbes au Monument aux Morts
- Minute de silence et sonnerie « aux Morts »
- Allocution du Maire
- Vin d'honneur offert par la Municipalité à la salle Marie-Louise GIBOURET



ARPÈGE ... UN CHOEUR QUI S'ÉPANOUIT !

De nouveaux choristes, un répertoire qui s'étoffe, des prestations qui s'enchaînent ...

Arpège va bien !

Une participation appréciée au Marché de Noël, un concert à La Chapelle Rablais le 16 mai, une participation au Festivalala à Fontains le 31 mai, et notre concert annuel à Maincy le 12 juin, dans l'église ...

Voilà l'actualité d'Arpège cette année !

Et puis, tous les mercredis, en répétition, le plaisir de se retrouver pour découvrir, apprendre et peaufiner de nouveaux chants, dans une ambiance conviviale.

Nous sommes un groupe de 50 choristes répartis en 4 pupitres, et mené par Stan Cramer, notre chef de chœur, pianiste et harmonisateur, talentueux et bienveillant.

Notre répertoire est constitué essentiellement de chansons contemporaines françaises harmonisées pour chœur.

Si le chant vous tente, n'hésitez pas, rejoignez-nous et venez partager le plaisir de chanter ensemble.

Savoir lire la musique n'est pas indispensable ! Pour faciliter l'apprentissage des chants et répéter entre les séances, des fichiers audios réalisés par le chef de chœur sont mis à disposition des choristes.

Des séances d'essai sont possibles.

Vous serez donc les bienvenus pour les répétitions dans la **salle Gibouret** (près de la mairie) à Maincy, **le mercredi de 19h30 à 21h30**.

La reprise de la saison est prévue mi-septembre 2026.

Nous serons présents au forum des associations de Maincy en septembre.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, vous pouvez :

• **Ecrire à l'adresse mail suivante : arpege.maincy77950@gmail.com**

Pour mieux nous connaître, vous pouvez vous rendre sur notre page Facebook :

- **En vous rendant sur la page : Chorale Arpège - Maincy**
- **En scannant le QR code**





Bibliothèque Marc Ecoutin

Un fonds adultes & jeunesse régulièrement mis à jour : des milliers de références.

La consultation des références disponibles sur notre site **Bibliothèque Marc Ecoutin**.

Possibilité de suggérer des achats de livres.

Un lieu de rencontre et d'échange autour du livre lors des **Café-Bouquins**.



Un accès privilégié au site de la **Médiathèque Départementale 77**.

Un bulletin d'actualité, **Bibirama**, auquel chacun(e) peut contribuer.

Un temps pour les enfants avec **Raconte-moi une histoire**.



La bibliothèque Marc Ecoutin vous accueille lors de ses permanences :

mercredi : 16h30 – 18h30 / vendredi : 16h45 – 19h

Allée Michel Lucas (face au jardin d'enfants)

Adhésion annuelle gratuite à partir de 16 ans

Les 10-15 ans peuvent s'inscrire seul(e)s avec autorisation parentale

Pour plus de détails ou vos questions :

<https://mabib.fr/maincy>

ou

bib.maincy@laposte.net



CLUB DE L'AMITIÉ

Nous nous réunissons tous les lundis et les jeudis des vacances scolaires entre 14h et 17h pour jouer aux jeux de société (belote, triominos, scrabble ... de nouvelles idées) et un goûter dans une ambiance bavarde et amicale.

Pour se retrouver 2 à 3 repas par an et des propositions de sorties : spectacle musicale au Mas, cinéma à Melun ou Vaux et d'autres à voir.

Venez nous rencontrer vous ne vous ennuierez pas c'est promis.

Alice Cannavo, Evelyne Empis et Daniëlle Belmonte



LE COMITÉ DES FÊTES DE MAINCY

Le Comité des fêtes de MAINCY est heureux de vous retrouver pour une nouvelle saison riche en moments de convivialité et de partage !

À l'approche des beaux jours, nous vous avons préparé plusieurs rendez-vous incontournables pour se retrouver entre habitants, en famille ou entre amis, et faire vivre ensemble notre commune.

Nous débuterons avec notre **traditionnel vide-grenier**, organisé comme chaque année le week-end de la Pentecôte, le **dimanche 24 mai**. Tout au long de la journée, vous pourrez chiner, flâner et profiter d'un moment convivial. En parallèle, un **tournoi de pétanque** viendra animer la journée dans une ambiance détendue et chaleureuse.



Nous vous donnons ensuite rendez-vous le **samedi 20 juin** pour célébrer la **Fête de la musique**, sur la place des Fourneaux. Une belle soirée musicale vous attend, rythmée par des concerts pour fêter ensemble l'arrivée de l'été.

Enfin, le **lundi 13 juillet**, nous vous invitons à célébrer la **Fête nationale**. Au programme : concert, dîner convivial et feu d'artifice pour clôturer la soirée en beauté. Un moment festif et fédérateur à ne pas manquer !



Ces événements sont avant tout les vôtres : ils existent grâce à l'énergie des bénévoles et à la participation de chacun. Si vous souhaitez vous investir, donner un coup de main ou simplement rejoindre une équipe dynamique et engagée, vous serez les bienvenus !

Au plaisir de vous retrouver très bientôt lors de ces moments festifs !

ASSOCIATION MAINCY POUR SES ENFANTS

Des moments de partage et de joie tout au long de l'année.

L'Association Maincy pour ses Enfants continue de faire vivre notre village à travers des événements chaleureux et fédérateurs, toujours tournés vers les plus jeunes... et les plus grands !

Le 7 décembre 2025, notre formidable équipe de lutins s'est mobilisée pour livrer plus d'une centaine de sapins dans tout Maincy. Une belle opération qui n'aurait pas été possible sans leur engagement et leur bonne humeur. Nous souhaitons leur adresser un immense merci, ainsi qu'à tous les Maincéens et Maincéennes qui nous soutiennent fidèlement dans nos actions.



Plus récemment, le samedi 11 avril 2026, nous avons eu le plaisir d'organiser une magnifique chasse aux œufs déguisée pour les enfants de 0 à 12 ans dans le cadre exceptionnel du Château de Vaux-le-Vicomte.

86 enfants de moins de 6 ans ont pu participer à une chasse aux œufs ludique, leur permettant de remplir leur boîte avec 6 œufs. Les 69 enfants de plus de 6 ans, quant à eux, se sont lancés dans une chasse originale consistant à reconstituer une citation. Rires, costumes colorés et enthousiasme étaient au rendez-vous !

Nous remercions chaleureusement Monsieur de Vogüé pour son accueil, ainsi que toutes les familles présentes venues partager ce moment convivial. Un grand merci à la Batterie Fanfare de Sénart pour nous avoir accompagnés en musique tout au long de cette belle chasse aux œufs. Le sourire des enfants a illuminé cette journée et fait la joie de tous.

Et ce n'est pas fini ! **Nous vous attendons nombreux pour notre prochaine kermesse, organisée le dimanche 28 juin 2026.** Tous les enfants sont attendus, y compris les futurs élèves de petite section de septembre 2026, ainsi que leur famille. Les anciens élèves sont également les bienvenus pour venir profiter des différents stands sur le thème de la fête foraine.

À très vite pour de nouveaux moments de partage à Maincy !



CLUB DE GYMNASTIQUE MAINCY

Les cours de gymnastique pour adulte et dérogation à partir de 12 ans ont lieu le lundi de 19 à 20h, dans le gymnase Dubois, avec Cécilia et le jeudi de 19 à 20h dans la salle Gibouret, avec Aude, de septembre à juin, sauf pendant les vacances scolaires. Pour le matériel, un tapis, un élastique et des haltères suffisent.

Les exercices sont variés, adaptés et corrigés au niveau de chacun, avec de la tonicité et un peu de rythme, sans compétition, avec comme priorité le bien-être et la santé, dans une ambiance de groupe agréable.

Si l'activité sportive a une place importante, la convivialité permet de mieux se connaître avec l'accueil des nouveaux adhérents, la galette, le repas et le pot de fin d'année. Il est possible de venir découvrir l'activité et la vie de notre association pendant deux séances gratuites.

L'association sera également présente au forum, début septembre 2026

**Contacts : Nathalie, 06 20 16 65 94,
Francis 06 78 89 35 89.**



ASSOCIATION BALL TRAP DES NONETTES

Depuis maintenant une décennie, l'association organise chaque année, au mois de juin, un événement devenu incontournable.

Ce rendez-vous attire un public toujours plus nombreux, preuve de son succès grandissant et de l'intérêt qu'il suscite bien au-delà des pratiquants habituels.

Année après année, visiteurs curieux, amateurs et passionnés se retrouvent dans **une ambiance chaleureuse et festive.**



Ce succès repose notamment sur l'esprit qui anime les organisateurs : bonne humeur, convivialité et sens de l'accueil.

Une attention particulière est portée aux novices, qui bénéficient d'un accompagnement bienveillant pour découvrir cette discipline en toute sécurité.

Cette volonté de transmission et d'ouverture contribue largement à l'attractivité de l'événement.

Pour célébrer ces dix ans comme il se doit, l'édition 2026 se tiendra les 20 et 21 juin prochain.

Ouvert à toutes et tous, cet événement promet une nouvelle fois de beaux moments de partage.

Une restauration sera proposée sur place afin de prolonger agréablement la journée. Un rendez-vous à ne pas manquer pour découvrir ou redécouvrir le Ball Trap dans un cadre accueillant et convivial.



ASSOCIATION DE TENNIS DE MAINCY

DÉBUT DE SAISON 2026 DE L'ASSOCIATION DE TENNIS DE MAINCY

La saison tennistique 2026 a débuté dès début septembre 2025, avec de nombreux succès pour nos licenciés.

Les vétéranes en compétition nationale

L'équipe féminine de plus de 60 ans a ouvert le bal en participant à une compétition nationale à Arcachon. Après avoir remporté plusieurs rencontres, nos joueuses ont malheureusement été éliminées en demi-finale face au Biarritz Olympique, un club comptant 1 400 adhérents. Ce match peut être décrit comme le « pot de terre contre le pot de fer », illustrant la belle performance de nos vétéranes dans cette compétition.

Les seniors masculins en progression

Nos messieurs de plus de 45 ans ont enchaîné les victoires en octobre et novembre, remportant toutes leurs rencontres départementales. Grâce à ce parcours, ils ont obtenu leur qualification pour jouer dans la division supérieure la saison prochaine.

Les Championnats de doubles d'hiver

Les joueuses et joueurs du club ont également brillé lors des Championnats de doubles d'hiver, une compétition organisée dans le département de Seine-et-Marne. Après avoir terminé en tête de leur poule, notre équipe a atteint la finale, qu'elle a malheureusement perdue 2-1 face au Tennis Club de Mitry-Mory.

Une fin d'année festive pour nos jeunes

N'oublions pas nos jeunes joueuses et joueurs, pour lesquels une animation de fin d'année a été organisée avant les vacances de Noël. Cet après-midi festif, axé sur des jeux tennistiques, a été apprécié de tous et s'est conclu en beauté par un goûter convivial.

Le printemps et les interclubs

Après un hiver riche en compétitions, nos équipes ont participé à une compétition mixte (un simple dames et deux simples messieurs, tous de plus de 35 ans) Avec d'excellents résultats, notre club s'est qualifié pour la phase finale qui se déroulera en juin.

Par ailleurs, les Interclubs seniors vont débiter en mai, avec des rencontres le samedi pour les femmes et le dimanche pour les hommes. Nous espérons que nos équipes continueront sur la lancée des performances précédentes.

Rappel important : Nous souhaitons rappeler à tous les maincéens que, pour jouer sur les courts extérieurs situés au stade, il est nécessaire d'être adhérent à l'association.



Pour toute information ou pour devenir adhérent,
vous pouvez nous contacter à l'adresse tc.maincy@fft.fr.

AMICALE RURALE DE MAINCY

La liste de nos activités régulières :

Tennis de Table , Badminton, Pickle Ball : animé par François Gerbaud, l'entraînement a lieu le vendredi soir de 20h30 à 22h30, dans le gymnase Dubois, et est pratiqué par de nombreux enfants de l'école primaire de Maincy, leurs familles et d'autres adultes.



Yoga, Pilates : Les cours ont lieu le mardi et le jeudi, de 10h15 à 11h45 dans la salle Gibouret, sont animés par Clarisse Primard et coordonnés par Marie-Claire Dufételle, avec de nombreux participants.

Stretching, Postural Ball : Nouvelle activité, cette année, le mercredi après-midi, salle Gibouret.

Les Jeux de Société : Activité qui fédère toutes les générations, animée par Steve Soigneux, qui a lieu 2 dimanches matin par mois. Salle Gibouret.

Théâtre Jeunes : Nouvelle activité animée par Isabelle Dauris-Leconte le mardi, de 17h15 à 18h30 , salle Gibouret.

Toutes ces activités permanentes, fonctionnent grâce à la présence assidue de tous les animateurs(trices) et des adhérents.



Contacts :

Jean Pierre et Marie-Claire Dufételle :
01.60.68.70.50.,
Françoise Gerbaud : 06.42.55.78.98,
Francis Villa : 06.78.89.35.89,
Yves Soigneux : 06.66.14.19.15.



PRÉSENTATION DE L'ACMM

ACMM

**Siège social : 3 rue Alfred et Edme Sommier
77950 Maincy
acmm.maincy@gmail.com**

L'ACMM, Association Culturelle et Musicale de Maincy, s'engage à offrir une variété d'enseignements ainsi qu'à organiser des manifestations artistiques et culturelles. La musique y tient une place centrale grâce à des cours instrumentaux individuels et collectifs tels que le piano, la guitare, la batterie ou le ukulélé et des séances d'éveil musical destinées aux jeunes enfants à partir de 3 ans.

L'ACMM développe également des activités comme la danse en ligne et la gymnastique sensorielle. Elle met l'accent sur une approche qualitative, assurée par des professeurs engagés et talentueux, qui privilégient la motivation individuelle, le plaisir d'apprendre et de progresser, que ce soit en pratique solo ou en groupe. L'art et la culture sont au cœur de son action, considérés comme essentiels au développement et à l'épanouissement de chacun.

Les enseignants adaptent rythmes et méthodes pédagogiques à chaque élève, enfants, adolescents ou adultes, et mettent en place des ensembles instrumentaux en lien avec les cours individuels. Notre association participe activement à la vie du village par le biais d'événements tels que le concert du marché de Noël ou la fête de la musique et organise ponctuellement des stages, comme celui de danse roumaine en mars 2024 et un stage de découverte de chant prévu à l'automne 2026.

Enfin, l'ACMM invite chacun à prendre part à la vie associative et à partager ces moments d'apprentissage et de convivialité. De nouveaux projets sont en cours....

La présidente : Caroline Legendre-Boulay





AIPPNE ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA PROTECTION DE PATRIMOINE, DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

AIPPNE, Association Intercommunale pour la Protection du Patrimoine, de la Nature et de l'Environnement

Association loi 1901 fondée le 21/02 1973 - no0073; WA772001209

Association citoyenne mais apolitique, nous avons rencontré les listes qui ont brigué vos suffrages avant les municipales et leur avons transmis vos préoccupations concernant votre nature, votre patrimoine et votre environnement résumées en 9 points.

Parmi ceux-ci : les liaisons douces et mobilités loisirs et fonctionnelles (courses, travail...), la protection du patrimoine du village, sa préparation au dérèglement climatique, l'éclairage public, la gestion des déchets (sauvages et autres), les commerces de proximité, la santé publique, les relations avec Melun Val de Seine, la démocratie locale, la protection des données personnelles.

Ces réunions ont donné lieu à des échanges intéressants et très riches avec les uns et les autres.

Vous avez choisi vos élus et nous souhaitons un plein succès à toute l'équipe municipale ainsi formée. Nous serons force de proposition, pendant ce mandat, pour travailler en collaboration avec la mairie sur les points environnementaux.

Proche d'une usine d'incinération d'une capacité de 13 000t/an, nous avons mis en place notre propre réseau de stations de mesure de pollution atmosphérique afin de surveiller ses retombées et vous pouvez en retrouver les **résultats en temps réel** sur internet.

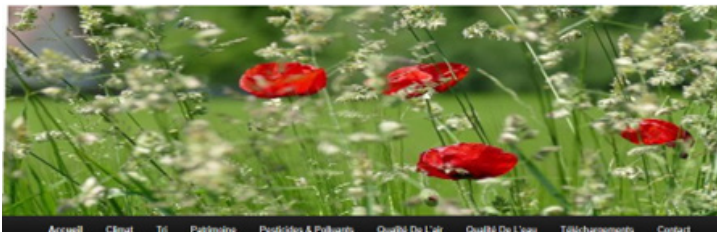
Notre site <https://www.aippne.fr/> est régulièrement mis à jour avec nos publications. Vous pouvez y télécharger notre lettre mensuelle, elle vous concerne.



**Association Intercommunale pour la
Protection du Patrimoine, de la nature
et de l'Environnement (AIPPNE)**

Défense de la qualité de vie, de la santé, de la biodiversité et du patrimoine sur les
communes de Malancy, Vaux-le-Pénil, Livry-sur-Seine

Recherche



C.S. MAINCY - SECTION BASKET- BALL

Nous avons démarré la saison avec une recrudescence du nombre d'adhérents, nous sommes aujourd'hui 103 licenciés au club, ce qui est une bonne nouvelle, mais engendre aussi des problèmes de planning que nous avons résolu avec des entraîneurs bénévoles de plus en plus impliqués dans la vie de notre club. Un très grand merci à eux pour leur implication et aussi à tous les autres bénévoles permettant l'organisation des rencontres chaque week-end.



Je rebondis sur un événement qui a eu lieu en mai 2025 et qui a permis de réunir un grand nombre d'anciens du club, et de licenciés d'aujourd'hui, les 90 ans du CS Maincy. Une fête inoubliable qui marque 90 ans de partage d'émotions, de souvenirs impérissables. Tout cela grâce à un état d'esprit resté le même depuis 9 décennies, le partage, le dévouement, la famille dans ce club qui nous a tant donné et à qui nous donnons tant. Nous vous donnons déjà rendez-vous dans 9 ans pour le centenaire.

Revenons au principal, au basket-ball, et commençons par féliciter notre équipe U20, qui en mai 2025, devenait championne de Seine et Marne, un grand bravo à eux et à leur Coach, Léo.

Cette saison, nous avons 6 équipes, engagées dans divers championnats, avec de bons résultats, une jeune équipe sénior masculine en bataille pour la montée au niveau supérieur, des U21, toujours en course pour préserver leur titre, et des U13 qui jouent les premiers rôles également. Des U15 et des U11, un peu plus en difficultés, mais qui ne démeritent pas, sans oublier notre équipe loisirs qui prend toujours autant de plaisir à jouer et à partager le verre de l'amitié après chaque rencontre avec leurs adversaires, tout ça couronné de belles victoires, et enfin notre école de basket qui se retrouve chaque mercredi matin, avec de jeunes pousses qui sont l'avenir du club.

Je terminerai en réitérant mes remerciements à tous les Coachs, et tous les autres bénévoles qui permettent la tenue des entraînements et des matchs, et aussi à tous nos spectateurs qui tous les week end, sont au bord du terrain pour encourager nos équipes.

N'hésiter pas à venir nous rejoindre pour partager toutes ces belles émotions.

Pour le C.S. Maincy, le président
Franck CESCUT



Rappel

Les tribunes de l'opposition dans les collectivités territoriales en France sont régies par des dispositions légales qui garantissent un espace d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale. Selon l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace d'expression est réservé aux élus de l'opposition dans les bulletins d'information municipale.

Pollution aux dioxines : recommandations sanitaires à Maincy

La commune de Maincy est concernée par une pollution historique aux dioxines, liée à l'activité passée de l'incinérateur de Vaux-le-Pénil. Ces substances, classées parmi les polluants organiques persistants, se caractérisent par leur forte stabilité dans le temps et leur capacité à s'accumuler dans les sols ainsi que dans la chaîne alimentaire.

Des analyses réalisées sur la commune il y a quelques années ont mis en évidence une contamination possible des œufs issus de poulaillers domestiques, les poules étant directement exposées en picorant le sol. Les cultures potagères en pleine terre peuvent également être concernées.

Dans ce contexte, et par principe de précaution, il est recommandé aux habitants :

- de ne pas consommer les œufs issus d'élevages de poules en plein air ;
- d'éviter la culture de légumes de la familles des cucurbitacées en pleine terre ;
- de privilégier des cultures hors-sol (bacs, jardinières avec terre rapportée) ;
- de se laver soigneusement les mains après toute activité de jardinage ;
- de veiller à limiter l'ingestion de terre, en particulier chez les jeunes enfants.

Ces mesures visent à réduire l'exposition aux dioxines, dont les effets sur la santé sont principalement liés à une exposition prolongée.

La mairie reste à la disposition des habitants pour tout complément d'information et pourra, le cas échéant, les orienter vers les organismes compétents.

Agenda des Événements

8
MAI | **COMMÉRATION DU
8 MAI 1945**

A 11h00 Monument aux Morts
Et 11h30 salle M.L. Gibouret pour le vin
d'honneur

22
MAI | **PLANTATION DE
L'ARBRE**

Le CME vous invite le 22 mai à 16h30,
Rendez-vous Allée Lucas.

24
MAI | **BROCANTE ET FÊTE
FORAINE**

Le Comité des Fêtes de Maincy vous invite
à partager un moment familial, au coeur de
Maincy

5
JUN | **CONFÉRENCE
PARENTALITÉ**

Ciné débat : Rencontre sur le harcèlement
scolaire. Rendez-vous à 19h00, salle M.L.
Gibouret

6
JUN | **NETTOYAGE DU
VILLAGE**

De 14 à 17 heures, rendez-vous devant la
mairie

12
JUN | **CHORALE**

L'association Arpège vous invite à sa
chorale. Rendez vous à l'Église

14
JUN | **AUDITIONS
CHANT**

L'association ACMM vous invite à ces
auditions annuelles. Rendez-vous à l'espace
Robert DUBOIS

20
JUN | **FÊTE DE LA
MUSIQUE**

Rendez-vous Place des Fourneaux

20/21
JUN | **BALL TRAP**

Organisé par l'association Ball trap des
Nonettes, Rendez-vous RD 408 à Maincy.

26
JUN | **CINÉ PLEIN AIR**

La municipalité et la CAMVS vous proposent
un Ciné Plein Air. Rendez-vous Place des
Fourneaux à partir de 19h00

28
JUN | **KERMESSE**

L'association Maincy Pour Ses Enfants
organise sa Kermesse annuelle.
Rendez-vous de 10h00 à 17h00

13
JUILLET | **FÊTE NATIONALE**

Le Comité des Fêtes vous invite à célébrer
la Fête Nationale avec un concert, un dîner
convivial et le traditionnel feu d'artifice en
clôture !